

Sociologie historique du politique : enjeux et méthodes – (Sciences Po) – 18h

L'objectif de ce séminaire intégré est de proposer aux étudiant(e)s une réflexion interdisciplinaire autour du croisement de plusieurs disciplines des SHS : l'histoire, la sociologie et la science politique. En favorisant les passerelles entre ces disciplines, en bousculant les routines académiques, la sociologie historique du politique permet d'envisager aussi bien une *histoire sociale du politique*, et partant de dégager les dynamiques qui donnent sens et cohérence à la vie politique actuelle, mais aussi une *histoire politique du social*, apte à identifier l'empreinte profonde du politique sur le social. On ne saurait toutefois présenter dans ce séminaire l'intégralité de ce champ de recherche particulièrement fécond aujourd'hui tant en France qu'aux États-Unis ou encore au Canada. Nous avons donc fait le choix de privilégier les enjeux méthodologiques et épistémologiques associés à ce croisement disciplinaire. Ce faisant, nous espérons sensibiliser les étudiant(e)s à l'importance de ce *détour par le passé* pour comprendre et analyser le présent de nos sociétés.

Références bibliographiques :

- Adams, Julia, Clemens, Elisabeth S. & Shola Orloff, Ann (eds), *Remaking Modernity. Politics, History and Sociology*, Durham, Duke University Press, 2005.
- Buton, François & Mariot, Nicolas (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF-CURAPP, 2009.
- Delanty, Gerard & Isin, Engin F. (eds.), *Handbook of Historical Sociology*, London, Sage, 2003.
- Déloye, Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 4ème édition, 2017.
- Dufour, Frédérick Guillaume, *La sociologie historique. Traditions, trajectoires et débats*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015.
- Goodin, Robert E. & Tilly, Charles (eds), *The Oxford Handbook of Contextual Political Analysis*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- Lachmann, Richard, *What is Historical Sociology ?*, Cambridge, Polity Press, 2013.
- Sewell, William H. Jr, *Logics of History. Social Theory and Social Transformation*, Chicago, Chicago University Press, 2005.
- Offerlé, Michel & Rouso, Henry (dir.), *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, PUR, 2008.
- Passeron, Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique. Un espace non-poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006 (1ère édition 1991).

Sociologie des mouvements sociaux – Antoine de Raymond (Sociologie) – 18h

Ce cours propose une introduction à la sociologie des mouvements sociaux. Il présente et confronte les principaux courants d'analyse des mouvements sociaux (approche marxiste, sociologie des carrières militantes, théorie des processus politiques, analyse de cadres). En outre, ce cours montre l'actualité, l'apport et les limites de chacun de ces courants en regards de mobilisations contemporaines, depuis les mobilisations environnementales jusqu'aux mobilisations contre la vie chère, en passant par les mobilisations féministes. Il pose ainsi la question de l'émergence d'un nouveau « cycle de mobilisation », en lien avec la mondialisation des économies et la crise climatique. Enfin, ce cours montre les croisements possibles entre sociologie des mouvements sociaux et d'autres champs de recherche, tels que la sociologie des problèmes publics, la sociologie du capitalisme. Ceci permet en particulier d'aborder la question du lien entre mouvements sociaux et changement social.

Sociologie des identités politiques – Katharine Throssel (Sciences Po) – 18h

Omniprésente dans le débat public, la notion d'identité fait l'objet de nombreux débats depuis son introduction en sciences sociales dans les années 50. L'identité est prise dans une série de tensions : entre similitude et différence ; objectivité et subjectivité ; individuel et collectif ; permanence, contextualité et transformation. Suivant les approches choisies, elle tend à désigner des objets ou propriétés très différents. En sociologie politique, l'identité – ou plus souvent, les identités ou les identifications – constitue une ressource pour le contrôle, mais aussi pour l'action. Ce cours vise à d'abord à préciser les principales controverses qui caractérisent les recherches en sociologie et science politique sur l'identité. Il s'intéressera ensuite à cerner les enjeux autour des identités de classe, de genre, de territoire, et des identités proprement politiques comme la droite et la gauche. Pour finir, il discutera les questions méthodologiques que soulève l'approche des identités par la sociologie politique.

Chaque séance (3 heures tous les 15 jours) sera consacrée en partie à des lectures communes. La validation portera d'une part sur la participation aux discussions collectives et à la lecture des articles ; et d'autre part, sur le rendu d'un papier final qui pourra être préparé, au choix, soit de façon individuelle – il s'agira alors de traiter de la façon dont le projet de mémoire soulève des questions liées aux identités ; soit en binôme – les étudiant.es choisiront alors de prolonger une des séances du cours en travaillant sur la construction ou la mobilisation en contexte d'une identité spécifique.

Sociologie du capitalisme - Antoine Roger (Sciences Po) – 18h

Le cours vise à dépasser les lignes de démarcation communément tracées entre la *sociologie économique* (construction de la valeur marchande ; construction de la confiance dans les transactions marchandes ; conditions de la coordination des conduites économiques), *l'économie politique comparée* (relations entre Etats et marchés ; comparaison de différentes « variétés de capitalisme » construites à l'échelle nationale) et la *sociologie politique* (construction et entretien des relations de pouvoir ; processus de politisation et de dépolitisation ; légitimation et délégitimation des institutions). L'éclairage est porté sur la dynamique historique et sur les évolutions contemporaines du capitalisme, appréhendé comme un mode d'organisation dans lequel les échanges reposent sur la recherche du profit matériel.

Trois objectifs sont posés.

Il s'agit tout d'abord de montrer que le capitalisme est le produit d'arrangements institutionnels complexes, qui engagent non seulement des organisations économiques strictement identifiées mais également des activités développées dans d'autres espaces (appareil administratif de l'Etat ; représentation politique ; sciences, etc.).

Une réflexion est ensuite menée sur les processus de « marchandisation » (*commodification*) qui en résultent sur différents terrains (enseignement et recherche ; santé ; agriculture et alimentation).

Le propos est enfin de préciser la façon dont le capitalisme peut se perpétuer en s'articulant avec des modes d'organisation ou des mobilisations qui paraissent le remettre en cause.

Pour avancer dans ces directions, quelques travaux fondateurs sont convoqués (Marx ; Gramsci ; Weber ; Sombart ; Schumpeter ; Polanyi) ainsi que les textes d'auteurs qui prétendent les actualiser, les compléter ou les infléchir (Foucault ; Bourdieu ; Boltanski ; Wallerstein ; néoinstitutionnalistes). Sur cette base, le cours permet d'examiner quelques notions centrales, utilisables pour travailler sur des objets très divers, même lorsqu'ils ne présentent pas une dimension économique explicite (économie morale ; encastrement ; dépendance au sentier ; gouvernementalité, etc.). L'évaluation repose sur la réalisation d'un bref rapport écrit préparé en temps libre dans lequel les étudiants sont invités à s'approprier des outils proposés par le cours.

Références bibliographiques:

_BECKERT Jens, « Capitalism as a System of Expectations. Toward a Sociological Microfoundation of Political Economy », *Politics & Society*, 41(3), 2013, p. 323-350

BOLTANSKI, Luc et CHIAPELLO, Eve. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard, 1999

BOYER Robert, « Capitalism strikes back: Why and what consequences for social sciences? », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, no 1, 2007 [en ligne]

CLIFT Ben, *Comparative political economy. States, Markets and Global Capitalism*, Londres, Plagrave, 2014

NEE Victor, SWEDBERG Richard, *On Capitalism*, Stanford, Stanford University Press, 2007

STREECK Wolfgang, "How to Study Contemporary Capitalism", *Archives Européennes de Sociologie*, LIII, no. 1, 2012, p. 1-28

STREECK Wolfgang, *Le temps acheté. La crise sans cesse ajournée du capitalisme démocratique*, Paris, Gallimard-NRF, 2015 (Traduction de *Gekaufte Zeit Die vertagte Krise des demokratischen Kapitalismus*, 2013)

TRIGILIA Carlo, *Sociologie économique. Etat, marché et société dans le capitalisme moderne*, Armand Colin, 2002

La guerre vue par les Sciences Sociales – Alina Surubaru (Sociologie) – 18h

La guerre est une activité sociale qui a toujours suscité de l'intérêt de la part des intellectuel.les (philosophes, historien.nes, politistes, écrivain.es, etc.). En revanche, les sociologues se sont généralement tenu.es à l'écart de ce type d'interrogation, comme si le fait guerrier mettait en difficulté l'ambition de cette discipline à étudier l'ordre social. Partant de l'idée que la guerre est le fait de tuer en groupe et que cette activité collective est constitutive des sociétés humaines, l'objectif de ce séminaire est d'examiner trois séries de processus :

- a) L'organisation sociale de la guerre : tuer selon les règles
- b) Qui fait la guerre ? L'armée comme institution
- c) A qui profite la guerre ? Le complexe militaro-industriel

Évaluation : Présence obligatoire. Dossier de recherche analysant deux entretiens. La bibliographie obligatoire et les consignes de réalisation du dossier sont données lors de la première séance du séminaire.

Argumentaire

L'objectif est de fournir aux étudiants les outils épistémologiques et théoriques qui leur permettront d'adopter dans leur propre travail une démarche comparative solide et assurée, quelle que soit l'échelle à laquelle ils se placent et sans que la réflexion soit limitée à la confrontation de plusieurs cas nationaux. L'accent est mis sur les différents *modes de raisonnement* (positivisme, réalisme, constructivisme, relativisme) qui peuvent guider une comparaison. Des éclairages sont par ailleurs fournis sur les *critiques* adressées à la démarche comparative et sur les réponses qui leur sont apportées. Dans un souci de mise perspective, une attention particulière est enfin accordée à l'*histoire* du comparatisme et à ses réorientations successives, au gré de circulations entre les espaces académiques européens et nord-américains. Le cours est découpé en séances thématiques. Chaque développement est illustré par des enquêtes empiriques exemplaires qui doivent aider l'étudiant à construire, par analogie ou démarcation, son propre raisonnement comparatif. Des repères sont fournis pour guider chacun vers les lectures complémentaires les plus ajustées à ses préoccupations.

Evaluation

L'évaluation repose sur un travail écrit réalisé en temps libre : chaque étudiant est invité à y préciser le cadre comparatif de sa recherche en mobilisant et en discutant des outils fournis par le cours.

Les structures sociales de la pratique . Portée et limites du concept de « champs » – Pascal Ragouet (Sociologie) – 18h

Dans L'éthique, Spinoza écrit ceci : « Les hommes se trompent quand ils se croient libres ; car cette opinion consiste en cela seul qu'ils sont conscients de leurs actions et ignorants des causes qui les déterminent. Leur idée de la liberté consiste donc en ceci qu'ils ne connaissent aucune cause à leur action. Ils disent certes que les actions humaines dépendent de la volonté, mais ce sont là des mots et ils n'ont aucune idée qui leur corresponde. Ce qu'est en effet la volonté, et comment elle meut le corps, tous l'ignorent » (Spinoza (2005). L'éthique, Paris, éditions de l'éclat, p.171, II-p35). Il s'agira de partir de cet extrait de la scolie correspondant à la proposition 35 de L'éthique afin de développer une argumentation démontrant la nécessité de s'intéresser aux structures sociales pour analyser sociologiquement les pratiques. Cette partie du séminaire correspond à une intervention magistrale de trois heures (séance 1). Par la suite, l'enjeu est de développer une critique constructive de la théorie des champs proposée par Pierre Bourdieu (qu'il s'agira de décortiquer lors des séances 2 et 3) afin de progresser vers un ensemble de propositions permettant de mieux appréhender les structures sociales de la pratique (séances 4 et 5). La dernière séance se construira autour d'échanges entre l'enseignant et les étudiants à propos du contenu des séances précédentes, dans la perspective d'une synthèse critique constructive.

Séance 1. Variations autour de Baruch Spinoza : vérité objective et vérité subjective du monde social

Cette séance est construite autour d'une intervention magistrale de l'enseignant et suivie d'une répartition des tâches concernant les 4 séances suivantes.

Séance 2. Théorie du champ (exposé des étudiants)

- Bourdieu P. (2021). Microcosmes. Théorie des champs. Paris, Raisons d'agir, (Chapitre 7. « Éléments pour une théorie générale des champs »)
- Bourdieu P., Wacquant L. (2014). Invitation à la sociologie réflexive. Paris, Seuil, (Partie II. Les fins de la sociologie réflexive » / pp.139-191).
- Sapiro G, <https://www.politika.io/fr/article/champ>

Séance 3. Le cas du champ scientifique (exposé des étudiants)

- Bourdieu P. (1976). Le champ scientifique. Actes de la recherche en sciences sociales, 2/3, pp. 8-103.
- Bourdieu P. (1997). Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique, Paris, INRA éditions.
- Bourdieu P. (1991). The Peculiar History of Scientific Reason. Sociological Forum, vol,6, n°1, pp3- 26 (traduction française et version plus longue : L'histoire singulière de la raison scientifique. Zilsel, 2018/2, n°4, pp.281-319. Repris dans Microcosmes. Théorie des champs, Paris, Seuil, 2021, pp.277-319).
- Bourdieu P. (2001). Science de la science et réflexivité. Paris, Raisons d'agir.

Séance 4. Perspectives critiques : rompre ou prendre du champ avec la théorie des champs ? (exposé des étudiants)

- Fabiani J-L. (2016). *Pierre Bourdieu, un structuralisme héroïque*, Paris, Seuil (Chapitre 1. « L'impossible théorie des champs »).
- Lahire B. (2001). Chapitre 1. « Champ, hors champ, contrechamp ». In Lahire B. (Dir.) *Le travail sociologie de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*. Paris, La découverte, pp.23-57.
- Lemieux C. (2011). Le crépuscule des champs. Limites d'un concept ou disparition d'une réalité historique. In Ogien A., De Fornel M., *Bourdieu, théoricien de la pratique*. Paris, éditions de l'EHESS, Raisons pratiques, vol.21, pp.75-100.

Séance 5. Appoints : les concepts de configuration (N. Elias) et de logique de situation

(M. Dobry) (exposé des étudiants)

- Cornu R. (1998). Évolution et processus configurationnel chez Norbert Elias. *Philosophiques*, vol.25, n°2, pp.239-256.
- Déchaux J-H. (1993). Norbert Elias et Pierre Bourdieu. Analyse conceptuelle comparée. *Archives européennes de sociologie*, XXXIV, pp.364-385.
- Elias N. (1991). *Qu'est-ce que la sociologie ?* La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube.
- Elias N. (1991). *La société des individus*. Paris, Fayard
- Dobry, M. (2007). Ce dont sont faites les logiques de situation. Dans : Pierre Favre (éd.), *L'atelier du politiste : Théories, actions, représentations*. Paris : La Découverte, pp. 119-148.
- Heurtin, J. (2015). Chapitre 4 / La logique des situations comme Nômos du présent : La sociologie des crises politiques et le congé donné à la causalité historique. Dans : Myriam Aït-Aoudia, Antoine Roger (Dir.), *La logique du désordre : Relire la sociologie de Michel Dobry*. Paris : Presses de Sciences Po, pp. 93-124.

Séance 6. Conclusions et perspectives

L'élaboration d'une recherche en sciences sociales rend nécessaire la constitution d'une culture scientifique solide et partagée ainsi que l'apprentissage du débat intellectuel. Chaque séance de 3 heures s'articule autour d'une présentation et d'une discussion de deux textes défendant une approche différente (constructivisme, sociologie pragmatique, interactionnisme, etc.) sur un même thème (sociologie du droit, de la politisation, de l'événement, des mobilisations, des idées). Ainsi conçu, ce séminaire vise à permettre aux étudiants de s'orienter dans la diversité des paradigmes sociologiques et de repérer et justifier les approches tant d'un point de vue théorique que méthodologique, ce qui est leur est indispensable pour la construction de leur mémoire. Les exposés (portant sur un seul texte) sont attribués lors de la première séance. Ils sont individuels ou en binôme selon le nombre d'étudiants inscrits. D'une durée de vingt minutes, l'exposé montrera la capacité de l'exposant.e à rendre compte de la problématique, des arguments et du terrain mobilisé par l'auteur, ainsi qu'à proposer éventuellement une critique de la thèse et de la méthode. Tous les étudiants doivent lire les textes et participer à la discussion.

Sociologie du droit - Tonya Tartour (Sciences Po) – 18h

La référence au(x) droit(s) est omniprésente dans nos sociétés, dites modernes, fondées sur la domination légale-rationnelle mise en avant par Max Weber. Loin de considérer que les avocats et les juges sont les seuls les acteurs à avoir affaire au droit au quotidien, le cours vise à identifier la pluralité des rapports au(x) droit(s) et des espaces sociaux du droit. Symbolisé et agissant tantôt sous la forme d'articles de loi et de décisions de jurisprudence, tantôt dans la matérialité quotidienne des panneaux de circulation routière, des versements de la Caisse d'allocations familiales ou encore des horaires de travail, le droit se présente comme un système de régulation intégré parmi d'autres et particulier à la fois.

Ce cours n'est pas un cours de droit ; il s'intéresse aux manifestations du et des droit(s) comme objets d'analyse dans une perspective sociologique et avec les apports des autres disciplines que sont l'histoire et l'anthropologie. Il ne nécessite donc aucune connaissance technique et spécialisée préalable.

Ce séminaire est pensé comme à destination des étudiant-es de M2 Sociologie et science politique comparée mais il est ouvert aux étudiant-es venant d'autres formations. Il est conçu comme un atelier de recherche permettant à chaque étudiant-e d'avancer dans la réalisation de son mémoire. Le cours est organisé en 6 séances de 3h. Cinq séances abordent des grandes notions et questions de la sociologie et de l'anthropologie du droit (voir plan du cours). Une dernière séance est un atelier méthodologique au cours duquel les sources de la sociologie du droit sont présentées ainsi que la manière dont le droit peut être saisi comme source et ressource dans des recherches qui ne l'interrogent pas frontalement.

Modalité d'évaluation : Projet individuel. Penser la dimension juridique et judiciaire du projet de recherche.

Séance 1 – Introduction générale. Le Droit comme langage de l'État ? Institutions, acteurs et pouvoir. La séance commence par un tour de table lors duquel chaque participant-e au séminaire présente son projet de mémoire prévisionnel.

Séance 2 – Produire et écrire le droit. Professions et organisations intermédiaires. Le marché et les acteurs privés dans la production du droit.

Séance 3 – La politique des droits et l'*arme du droit*. Mouvements sociaux et mobilisation du droit.
Séance 4 – A-t-on conscience du droit ? Introduction aux *legal consciousness studies*.
Séance 5 – Atelier méthodologique. Comment intégrer le(s) droit(s) dans mon projet de mémoire.
Séance 6 – Droits comparés et approches anthropologiques du droit. (In)formalité et systèmes de droit concurrents.

Travail et intelligence artificielle - Olivier Cousin (Sociologie) – 18h

Ce séminaire constitue la première étape d'un programme de recherche en cours. Il est l'occasion de débroussailler un terrain vierge. Ce qui signifie ouvrir des pistes les plus larges possibles afin de cerner l'objet et définir un angle d'observation pour arrêter une problématique. C'est donc la phase 0 d'une recherche, le point de départ de toute démarche à l'origine de tout nouveau projet, surtout quand le sujet n'est pas familier au chercheur.

Le point de départ, *a priori*, est celui de l'introduction de nouveaux outils, de nouvelles machines dans la relation patient/médecin. Ces nouveaux outils prennent la forme de robots, d'intelligence artificielle et de télé médecine. Ils s'introduisent potentiellement dans la relation au sens où ils ne sont plus seulement un outil, sur lequel s'appuie un médecin, comme l'est le stéthoscope ou un scanner, qui permettent de voir ou d'entendre tout ou partie du corps humain. Les nouveaux outils changent de nature puisqu'ils peuvent aller jusqu'à faire à la place du médecin. Ils auscultent et proposent des diagnostics. Ils ne remplacent pas les humains, comme cela peut exister dans certains secteurs de l'industrie avec l'automatisation, ou avec les projets de la voiture autonome, mais ils se substituent à eux pour certaines tâches et certains actes et surtout ils s'engagent en interprétant par exemple des images.

Le cas le plus souvent cité est celui de la radiologie et de l'anatomopathologie (études des tissus) où les médecins doivent analyser des images afin de déceler si elles sont saines ou non, c'est à dire porteuses ou non de pathologie. L'intelligence artificielle est en voie de permettre de lire et d'interpréter ces images. Ainsi, sur cette base, une série de questions peuvent alimenter ce programme de recherche.

A ce stade, ce séminaire propose d'engager une réflexion sur les liens entre les machines et le travail, sur les utopies et les critiques à l'égard des outils qui parviennent plus ou moins à faire ce que les être humains réalisent par eux mêmes.

Les modalités d'évaluation du séminaire seront discutées lors de la première séance. Elles pourront prendre la forme d'exposés de la part des étudiants ou de remise de compte rendu critique d'articles.

Plan du cours

I. Présentation

Un programme de recherche

L'intelligence artificielle

Les big data

II. Les machines et le progrès

A propos de la technique

La machine comme destruction de l'ordre ancien

L'illusion du progrès

L'homme machine

III. Utopie et revers de l'automation

Le déclin du taylorisme

Espoirs et limites de l'automation

L'obsolescence humaine

La menace de l'ennui

IV. Du travail des clients au digital labor

La mise au travail du client

Digital labor

Critique du digital labor

L'économie de plateforme

V. La médecine à l'heure de l'intelligence artificielle

Capter les données

Quelques domaines d'application

Doutes et craintes

Bibliographie

Bastin G., Tubaro P., « Le moment des big data des sciences sociales », *Revue française de sociologie*, vol 59, 2018/3, p. 375-394.

Bernard S., Dujarier M-A., Tiffon G., « Introduction. L'hypothèse de la mise au travail des clients », *Sciences de la société*, n°82, 2011, p. 3-19.

Cardon D., *A quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Paris, Seuil, 2015

Cardon D., Cointet J-P., Mazières A., « La revanche des neurones. L'invention des machines inductives et la controverse de l'intelligence artificielle », *Réseaux*, n° 211, 2018/5, p. 173-220.

Carr N., *Remplacer l'humain. Critique de l'automation de la société*, Paris, L'Echappée, 2017.

Casilli, A., *En attendant les robots*, Paris, Seuil, 2019.

Chateauraynaud F., « Vigilance et transformation. Présence corporelle et responsabilité dans la conduite des dispositifs techniques », *Réseaux*, 85, 1997, p. 101-127

Dubey G., « Autonome comme si vous l'étiez », *Nouvelle revue du travail*, n°4, 2014.

Dubey G., « Grandeur et misère de l'humain augmenté. Le cas des pilotes sans avion », *L'Homme et la société*, n°207, 2018/2, p. 75-97

Dujarier M-A., *Le travail du consommateur*, Paris, La Découverte, 2008.

Ellul J., *Le système technicien*, Paris, Le Cherche Midi, 2012

Flichy, P. *Les nouvelles frontières du travail à l'ère du numérique*, Paris, Seuil, 2017

Flichy P., « Comment le numérique change le travail », *Idées économiques et sociales*, n°194, 2018/4, p. 16-23

Harcourt B. E., « Gouverner, échanger, sécuriser. Les *big data* et la production du savoir numérique », in P. M. Menger, S. Paye, *Big data et traçabilité numérique*, Paris, ed. du Collège de France, 2017.

Illich I., *La convivialité*, Paris, Seuil, 1973

Jarrige F., « L'invention de "l'ouvrier-machine" : esclave aliéné ou pure intelligence au début de l'ère industrielle ? », *L'homme et la société*, n°205, 2017/3, p. 27-52

Jarrige F., *Techno-Critiques*, Paris, La Découverte, 2016

Jorda H., « Le travail de l'Homme-machine et les promesses d'abondance. De la manufacture automatique à la cyber-entreprise », *L'homme et la société*, n°207, 2018/2, p. 21-50

Lallement M., *L'Age du faire. Hacking, travail, anarchie*, Paris, Seuil, 2015.

Mauss M., « Les techniques et la technologie », in *Le travail et les techniques*, Paris, PUF, 1948

Mumford L., *Le mythe de la machine*, Paris, Fayard, 1974.
Mumford L., *Technique et civilisation*, Paris, Seuil, 1950
Naville P., *L'automation et le travail humain*, Paris, CNRS, 1961

Grandeur et déclin des institutions – Joël Zaffran

Une institution, au sens sociologique du terme, évoque deux choses. La première est l'organisation d'une société autour de structures stables d'ordre économique, politique et social (« in statuo » : placer dans, installer, établir). La seconde est le travail de la société pour maintenir l'ordre social. Cette manière de présenter les choses renvoie à la définition classique de l'institution comme un ensemble de valeurs (idéaux collectifs), de normes (manifestation contraignante des valeurs), et de rôles (accomplissements pratiques des normes). De plus, elle est constituée par des règles, formelles ou informelles, donnant lieu à des conduites sanctionnées socialement et partagée par tous. Les sociologues classiques ont cru à cette représentation de la société et à cette définition de l'institution. Or, cet ensemble de règles est relatif. Il évolue dans le temps. C'est pourquoi les sociologues contemporains interrogent les causes et les conséquences de l'écart, creusé par la modernité, entre le travail de personnes qui se mobilisent pour changer une norme sociale et celui des institutions pour la maintenir. Il arrive que la norme change, et que cela fasse évoluer les institutions. En résumé, l'institution a longtemps été vue comme un objet homogène fait de valeurs, de rôles et de vocation. À présent, elle est vue comme processus social. Cela pose le problème de l'intégration sociale : comment les individus peuvent-ils vivre et agir ensemble si un tout institué ne s'impose plus à eux ? Au fond, ce cours s'organise autour de deux questions. Comment la sociologie classique voit les institutions ? Comment la sociologie contemporaine les aborde ? Pour répondre, il faut rejeter l'idée de la fin des institutions et creuser le concept de désinstitutionnalisation.

Le plan du cours est le suivant : 1/ Définitions ; 2/ Problématique ; 3/ Approches classiques et contemporaines de l'institution ; 4/ Institutions totales et institutions disciplinaires (vertus et limites du concept) ; 5/ Désinstitutionnalisation et approches institutionnalistes, néo-institutionnalistes, pragmatiques et relationnistes de l'institution ; 6/ Terrains : l'école, l'armée, les dispositifs d'accompagnement des publics précaires.

Les objectifs du cours sont les suivants : savoir définir l'institution ; comprendre les concepts d'institution et d'institutionnalisation ; savoir situer les auteurs ; savoir repérer les enjeux du « déclin » ; faire un lien entre les apports respectifs de la sociologie et d'autres disciplines des sciences sociales

Ethnographie politique – Ronan Hervouet

Ce cours/séminaire présente des manières d'aborder le politique à partir de méthodes ethnographiques. L'objectif est de saisir le politique « par le bas » (Thompson) ou « au ras du sol » (Revel).

Gouvernance et activité économique – Andy Smith

Dans le langage courant, les termes de « gouvernement » et d'« activité économique » sont généralement entendus comme des phénomènes très différents. A rebours, la recherche en économie politique montre à quel point les différentes facettes de la vie économique (notamment la production de biens et de services, leur financement, leur approvisionnement et les personnes qui y travaillent) sont constamment structurées et orientées par les actions et les relations qui visent à les gouverner au nom d'objectifs collectifs, voire sociétaux. En tirant profit des recherches récentes et

plus anciennes conduites dans cette veine, cet enseignement cherche à fournir aux étudiant.e.s concerné.e.s des connaissances et des outils analytiques leur permettant de mieux saisir et de décrypter ce rapport étroit entre l'économie et le politique. En effet, au-delà de cet objectif d'une compréhension augmentée, notre cours transmettra une approche du rapport entre gouvernement et activité économique résolument anti-fataliste – une approche qui, par conséquent, est également à même d'équiper ceux et celles qui voudraient éventuellement agir sur cette relation (par ex. en travaillant pour une administration publique, une ONG, un parti politique, voire même pour une entreprise).

Suite à un cours introductif de type « magistral », le séminaire fonctionnera sur la base de conférences courtes effectuées par les enseignants puis de discussions dirigées de textes dont la lecture sera obligatoire. Plus exactement, chaque séance discutera d'une série d'interrogations portant sur la prise en compte du rapport entre gouvernement et activité économique qui figure dans les textes étudiés.

L'évaluation repose à 70% sur la réalisation d'un travail écrit préparé en temps libre, d'une longueur approximative de 5.000 mots. Ce travail prendra la forme d'un *paper* : il s'agira de présenter un cas d'étude – problématisé et empiriquement délimité – en rapport avec la thématique du cours et à l'aide de la bibliographie qui vous sera fournie. Les 30% de la note finale restants repose sur une évaluation de votre participation orale au cours des séminaires.